

# DEC 05/2021

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 26 mars 2021

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 26 mars 2021

## **TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,  
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

**Proposition de virement de crédits n° DEC 05/2021 à l'intérieur de la section III -  
Commission - du budget général pour l'exercice 2021**





Conseil de  
l'Union européenne

**Bruxelles, le 25 mars 2021  
(OR. en)**

**7349/21**

**FIN 210  
COVID-19 107**

#### **NOTE DE TRANSMISSION**

---

Origine:	Monsieur Johannes HAHN, membre de la Commission européenne
Date de réception:	24 mars 2021
Destinataire:	Madame Cláudia JOAQUIM, présidente du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Proposition de virement de crédits n° DEC 05/2021 à l'intérieur de la section III - Commission - du budget général pour l'exercice 2021

---

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 05/2021.

p.j.: DEC 05/2021



BRUXELLES, LE 24/03/2021

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2021  
SECTION III - COMMISSION TITRES: 06, 30

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 05/2021

---

**ORIGINE DES CRÉDITS**

**DU CHAPITRE - 3004 Mécanismes de solidarité (instruments spéciaux)**

ARTICLE - 30 04 01 Réserve de solidarité et d'aide d'urgence	CE	-121 500 000,00
	CP	-121 500 000,00

**DESTINATION DES CRÉDITS**

**AU CHAPITRE - 0607 Aide d'urgence au sein de l'Union**

ARTICLE - 06 07 01 Aide d'urgence au sein de l'Union	CE	75 500 000,00
	CP	75 500 000,00

**AU CHAPITRE - 0610 Organismes décentralisés**

ARTICLE - 06 10 01 Centre européen de prévention et de contrôle des maladies	CE	46 000 000,00
	CP	46 000 000,00

Face aux besoins urgents liés à la réaction à la pandémie de COVID-19 en 2021, la Commission propose un renforcement, d'un montant total de 337,7 millions d'EUR en crédits d'engagement et de 329,6 millions d'EUR en crédits de paiement, de l'instrument d'aide d'urgence et de la contribution de l'UE au Centre européen de prévention et de contrôle des maladies.

Par ailleurs, la Commission a pu identifier des ressources disponibles en vue d'un redéploiement et d'un financement dans le cadre d'autres instruments, d'un montant de 7,5 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement, qui sont les suivantes:

- Dans le contexte de la proposition législative sur les certificats verts numériques, la Commission a constaté la possibilité de financer un montant annuel de 3 millions d'EUR en ce qui concerne le fonctionnement et la maintenance du système au titre du programme pour une Europe numérique, une fois que la base juridique de ce dernier sera entrée en vigueur;
- Un montant supplémentaire de 0,5 million d'EUR pour la maintenance de la plateforme d'échange des formulaires de localisation des passagers a été mis à disposition au titre de la ligne budgétaire relevant des prérogatives de la Commission dans le domaine des transports en 2021 (poste budgétaire 02 20 04 01);
- Le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies est parvenu à redéployer un montant de 4 millions d'EUR dans le cadre de son budget actuel afin de permettre notamment aux États membres disposant d'une capacité de séquençage du génome entier limitée ou inexistante d'envoyer des échantillons à un ou plusieurs laboratoires commerciaux sous contrat avec le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies pour effectuer le séquençage.

Il est proposé que le renforcement de 337,7 millions d'EUR en crédits d'engagement et de 329,6 millions d'EUR en crédits de paiement soit couvert par la mobilisation de la réserve de solidarité et d'aide d'urgence à hauteur de 121,5 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement pour les besoins les plus urgents, tandis que 216,2 millions d'EUR en crédits d'engagement et 208,1 millions d'EUR en crédits de paiement seront procurés au moyen du projet de budget rectificatif n° 2/2021<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> COM(2021) 200 du 24.3.2021.

## I. PRÉLÈVEMENT

### I.1

#### a) Intitulé de la ligne

**30 04 01 - Réserve de solidarité et d'aide d'urgence**

#### b) Données chiffrées à la date du 18/03/2021

	<b>CE</b>	<b>CP</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	1 223 450 000,00	1 223 450 000,00
2 Virements	0,00	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	1 223 450 000,00	1 223 450 000,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00	0,00
<b>5 Crédits disponibles (3-4)</b>	<b>1 223 450 000,00</b>	<b>1 223 450 000,00</b>
<b>6 Prélèvement proposé</b>	<b>121 500 000,00</b>	<b>121 500 000,00</b>
<b>7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5-6)</b>	<b>1 101 950 000,00</b>	<b>1 101 950 000,00</b>
8 Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	9,93 %	9,93 %
9 Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

#### c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	<b>CE</b>	<b>CP</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	0,00
2 Crédits disponibles à la date du 18/03/2021	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	n/a

#### d) Justification détaillée du prélèvement

Conformément à l'article 9 du règlement fixant le cadre financier pluriannuel<sup>2</sup>, la réserve de solidarité et d'aide d'urgence est destinée à permettre

- une assistance visant à répondre à des situations d'urgence résultant de catastrophes majeures qui sont couvertes par le Fonds de solidarité de l'Union européenne, dont les objectifs et le champ d'application sont définis dans le règlement (CE) n° 2012/2002; et
- des réactions rapides à des besoins urgents spécifiques dans l'Union ou dans des pays tiers, à la suite d'événements qui n'étaient pas prévisibles lors de l'établissement du budget, en particulier pour les interventions d'urgence et les opérations d'appui en cas de catastrophe naturelle non couverte par le point a), de catastrophe d'origine humaine, de crise humanitaire, de menace de grande ampleur pour la santé publique ou en matière vétérinaire ou phytosanitaire, ainsi que pour des situations de pression particulière aux frontières extérieures de l'Union résultant de flux migratoires, lorsque les circonstances l'exigent.

<sup>2</sup> Règlement (CE, Euratom) no 2020/2093 du Conseil du 17 décembre 2020.

## **II. RENFORCEMENT**

### **II.1**

#### **a) Intitulé de la ligne**

**06 07 01 - Aide d'urgence au sein de l'Union**

#### **b) Données chiffrées à la date du 18/03/2021**

	<b>CE</b>	<b>CP</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	0,00	90 000 000,00
2 Virements	0,00	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	0,00	90 000 000,00
4 Crédits déjà utilisés	0,00	34 724 060,41
<b>5 Crédits disponibles (3-4)</b>	<b>0,00</b>	<b>55 275 939,59</b>
<b>6. Renforcement demandé</b>	<b>75 500 000,00</b>	<b>75 500 000,00</b>
<b>7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)</b>	<b>75 500 000,00</b>	<b>130 775 939,59</b>
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	n/a	83,89 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

#### **c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)**

	<b>CE</b>	<b>CP</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	0,00	5 885,00
2 Crédits disponibles à la date du 18/03/2021	0,00	0,00
3 Taux d'exécution [(1-2)/1]	n/a	100,00 %

#### **d) Justification détaillée du renforcement**

La Commission propose de renforcer l'instrument d'aide d'urgence à hauteur de 231,7 millions d'EUR, dont 75,5 millions d'EUR en crédits d'engagement et de paiement dans le cadre du présent virement, de la manière suivante:

- 31 millions d'EUR pour le développement, l'évaluation et l'adaptation de nouveaux tests de transcription inverse couplée à une réaction d'amplification en chaîne par polymérase (RT-PCR) pour chaque nouveau variant émergent du SARS-CoV-2 avant qu'ils ne puissent être déployés, tout en garantissant une capacité de dépistage suffisante dans les États membres, conformément à la communication de la Commission relative à l'incubateur de l'Autorité de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA)<sup>3</sup>;
- 2,5 millions d'EUR pour la poursuite des travaux dans le cadre de la plateforme d'échange des formulaires de localisation des passagers. Durant la phase pilote actuelle du projet, la plateforme d'échange est techniquement prête à se connecter aux répertoires numériques de trois États membres volontaires. Ces montants supplémentaires permettront d'augmenter le nombre d'États membres connectés et d'établir une base juridique dans le droit de l'UE (un acte d'exécution) pour l'échange transfrontière de données à caractère personnel;

<sup>3</sup> COM(2021) 78 du 17.2.2021.

- 11 millions d'EUR pour la surveillance des eaux usées qui s'est révélée être un instrument efficace, fiable et peu coûteux pour détecter la présence d'un virus. Comme l'indique la communication de la Commission sur la COVID-19 intitulée «Une voie commune vers une réouverture sûre et durable»<sup>4</sup>, une approche commune visant à mettre en place une surveillance systématique du SARS-CoV-2 et de ses variants dans les eaux usées de l'UE rend possible la détection à un stade très précoce, ce qui permet d'effectuer un dépistage dans de grands groupes de population afin de déterminer les cibles d'une éventuelle analyse plus approfondie;
- 31 millions d'EUR pour les travaux préparatoires visant à établir un cadre commun pour un certificat vert numérique<sup>5</sup> couvrant la vaccination, les tests et le rétablissement, de manière à mettre en place une approche au niveau de l'UE pour la délivrance, la vérification et l'acceptation de certificats interopérables afin de faciliter la libre circulation pendant la pandémie de COVID-19.

---

<sup>4</sup> COM(2021) 129 du 17.3.2021.

<sup>5</sup> COM(2021) 130 du 17.3.2021.



## II.2

### a) Intitulé de la ligne

**06 10 01 - Centre européen de prévention et de contrôle des maladies**

### b) Données chiffrées à la date du 18/03/2021

	<b>CE</b>	<b>CP</b>
1 Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	78 525 714,00	78 525 714,00
2 Virements	0,00	0,00
3 Total des crédits de l'exercice (1+2)	78 525 714,00	78 525 714,00
4 Crédits déjà utilisés	78 525 714,00	13 530 694,43
<b>5 Crédits disponibles (3-4)</b>	<b>0,00</b>	<b>64 995 019,57</b>
<b>6. Renforcement demandé</b>	<b>46 000 000,00</b>	<b>46 000 000,00</b>
<b>7 Total des crédits jusqu'à la fin de l'exercice (5+6)</b>	<b>46 000 000,00</b>	<b>110 995 019,57</b>
8 Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (6/1)	58,58 %	58,58 %
9 Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 30, paragraphe 1, point b), du règlement financier par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a	n/a

### c) Recettes provenant de recouvrement (reportées de l'exercice précédent)

	<b>CE</b>	<b>CP</b>
1 Crédits disponibles en début d'année	1 469 305,57	1 469 305,57
2 Crédits disponibles à la date du 18/03/2021	0,00	0,00
3 Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	100,00 %	100,00 %

### d) Justification détaillée du renforcement

La Commission propose un renforcement de 106 millions d'EUR, dont 46 millions en crédits d'engagement et de paiement, en faveur du Centre européen de prévention et de contrôle des maladies dans le cadre du présent virement.

Le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies a déjà mis en place un contrat-cadre d'urgence, qui permet notamment aux États membres disposant d'une capacité de séquençage du génome entier limitée ou inexistante d'envoyer des échantillons à un ou plusieurs laboratoires commerciaux sous contrat avec ledit Centre pour effectuer le séquençage, pour lequel il est parvenu à redéployer un montant de 4 millions d'EUR dans le cadre de son budget actuel. Le présent renforcement permettra au Centre de rendre sa capacité plus largement accessible à tous les États membres.

Les crédits supplémentaires serviront également à couvrir les coûts liés au transport d'échantillons de virus destinés au séquençage et à soutenir le renforcement des capacités dans les États membres, en prévision de la création de l'Autorité de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA).

## ANNEX

### COMMISSION TRANSFER PROPOSALS RELATED TO THE SOLIDARITY AND EMERGENCY AID RESERVE IN 2021

The tables below show the transfer proposals transmitted to the Budgetary Authority to date during 2021, which relate to the Solidarity and Emergency Aid Reserve (SEAR), and the remaining amount under the SEAR reserve following the approval of these proposals.

Transfer Ref	Content	Commitment Appropriations carried-over Reserve (EUR)	Commitment Appropriations 2021 Reserve (EUR)				
			Total	Internal (excluding EUSF)	EUSF	External	End-of-Year Cushion (25%)
	<b>General Budget 2021 - Initial appropriations</b>	0	1,273,450,000	143,263,125	477,543,750	334,280,625	318,362,500
	General Budget 2021 - EUSF advances (Article 4a (4) EUSF Regulation)				-50,000,000		
	DAB2 carryover EUSF	47,981,598			47,981,598		
	DAB2 mobilisation EUSF	-47,981,598			-47,981,598		
DEC 02	Mobilisation of the SEAR to support the roll out of Covid-19 vaccination in Africa	-	100,000,000			100,000,000	
DEC 03	Mobilisation of the EUSF to provide assistance to Greece and France in relation to regional natural disasters and to Albania, Austria, Belgium, Croatia, Czechia, Estonia, France, Germany, Greece, Hungary, Ireland, Italy, Latvia, Lithuania, Luxembourg, Montenegro, Portugal, Romania, Serbia, Spain in response to the major public health emergency caused by the COVID-19 pandemic in early 2020		427,543,750		427,543,750		
DEC 05	Mobilisation of the SEAR for new Covid-19 actions under ESI and ECDC		121,500,000	121,500,000			
	<b>Total transfer proposals</b>	0	649,043,750	121,500,000	427,543,750	100,000,000	0
	<b>Remainder</b>	0	624,406,250	21,763,125	0	234,280,625	318,362,500
	<b>Total remainder of commitment appropriations</b>		<b>624,406,250</b>				

Transfer Ref	Content	Payment Appropriations carried-over Reserve (EUR)	Payment Appropriations 2021 Reserve				
			Total	Internal (excluding EUSF)	EUSF	External	End-of-Year Cushion (25%)
	<b>General Budget 2021 - Initial appropriations</b>	0	1,273,450,000	143,263,125	477,543,750	334,280,625	318,362,500
	General Budget 2021 - EUSF advances (Article 4a (4) EUSF Regulation)				-50,000,000		
	DAB2 carryover EUSF	47,981,598			47,981,598		
	DAB2 mobilisation EUSF	-47,981,598			-47,981,598		
DEC 02	Mobilisation of the SEAR to support the roll out of Covid-19 vaccination in Africa	-	100,000,000			100,000,000	
DEC 03	Mobilisation of the EUSF to provide assistance to Greece and France in relation to regional natural disasters and to Albania, Austria, Belgium, Croatia, Czechia, Estonia, France, Germany, Greece, Hungary, Ireland, Italy, Latvia, Lithuania, Luxembourg, Montenegro, Portugal, Romania, Serbia, Spain in response to the major public health emergency caused by the COVID-19 pandemic in early 2020		427,543,750		427,543,750		
DEC 05	Mobilisation of the SEAR for new Covid-19 actions under ESI and ECDC		121,500,000	121,500,000			
	<b>Total transfer proposals</b>	0	649,043,750	121,500,000	427,543,750	100,000,000	0
	<b>Remainder</b>	0	624,406,250	21,763,125	0	234,280,625	318,362,500
	<b>Total remainder of payment appropriations</b>		<b>624,406,250</b>				